



Marsens, le 4 mars 2023

Recommandé

Autorité de surveillance du
Ministère public de la Confédération
Madame la Juge fédérale Alexia HEINE
Bundesgasse 3
3003 Berne

Recommandé / Personnel

Ministère Public de la Confédération
M. Stefan BLAETTLER, Procureur général
Guisanplatz 1
3000 Berne

Plainte pénale à l'encontre du Procureur fédéral « extraordinaire » Jean-Bernard SCHMID, Genève

Madame la Présidente, Monsieur le Procureur général

J'interviens tout d'abord dans le cadre de la menace faite par le Procureur fédéral « extraordinaire » Jean-Bernard SCHMID à l'encontre de M. Jean-Daniel MÉRINAT à Vallon FR. Je vous remets en annexe copies des courriers des 8 et 21 février 2023 du Procureur, ainsi que de la détermination de M. MÉRINAT du 4 mars 2023 (samedi), postée le lundi 6 mars 2023.

J'attire votre attention sur la **demande de récusation** dont font l'objet toutes les instances judiciaires du Pays en précisant que **vous êtes vous aussi concernés**. La motivation de la demande de récusation est accessible sur <https://swisscorruption.info/recusation-burdet>, afin de permettre un accès plus aisé aux nombreux liens de références mentionnés dans la demande.

Je précise que si durant plus de 30 ans, les Autorités judiciaires se sont rendues complices de l'escroquerie de plus de 70'000 milliards de francs, à notre préjudice et au détriment des Caisses publiques dans lesquelles des centaines de milliards d'impôts auraient dû rentrer, la preuve de l'absence de l'Etat de Droit dans le Pays est maintenant établie et la démonstration faite d'un pseudo système judiciaire n'est qu'une illusion ! C'est pourquoi je dépose contre toute personne qui serait amenée à traiter ce dossier en violation du Droit de récusation, des responsabilités civiles personnelles et individuelles, solidairement entre elles et subsidiairement solidairement avec l'Etat. Les termes de ces responsabilités civiles, sont précisées sur <https://swisscorruption.info/responsabilites>.

Jean-Daniel MÉRINAT est une Victime du Pouvoir judiciaire fribourgeois et plus particulièrement du Ministère Public cantonal <https://swisscorruption.info/merinat>.

En date du 16 décembre 2022, j'ai rédigé une plainte au nom de M. MÉRINAT, qu'il a signée, accessible sur https://swisscorruption.info/merinat2/2022-12-16_recours-plainte.pdf. Copie est jointe à la présente. C'est suite aux conclusions de cette plainte, que le MPC a nommé un Procureur fédéral « extraordinaire » qui est intervenu contre le signataire de la plainte, en le menaçant d'instruire dans le sens de l'Art. 303 CP.

Comme le démontre la détermination de M. MÉRINAT du 4 mars 2023 citée plus haut, il y a là manifestement abus d'autorité, mais ce n'est pas ce qui me dérange le plus.

Le fonctionnement criminel de la Justice suisse que je dénonce depuis plus de 20 ans compte tenu du préjudice que je subis et l'ensemble des crimes judiciaires commis, sont tous en lien avec l'escroquerie des royalties sur les brevets FERRAYÉ, que les pouvoirs politiques et judiciaires s'évertuent à vouloir enterrer, à l'encontre de toutes les règles d'un Etat de Droit.

Dès lors, que le Ministère Public de la Confédération puisse nommer un Procureur fédéral « extraordinaire » dont la proximité avec l'escroquerie des royalties est si proche, devient pour le moins inexplicable, si elle ne signifie pas clairement une volonté de donner l'instruction à un Procureur qui connaît tous les tenants et aboutissants de l'escroquerie, pour mieux l'enterrer et empêcher que les faits soient dénoncés.

Jean-Bernard SCHMID, Procureur fédéral « extraordinaire »

Pour comprendre mes réticences à l'encontre du Procureur SCHMID, voyons donc qui est ce **Procureur fédéral « extraordinaire »**. Notre base de données nous indique qu'il a été Juge d'instruction et Procureur à Genève sous la bannière du Parti politique LES VERTS de 1998 à 2017. Il était donc Magistrat de la République et Canton de Genève, alors que Bernard BERTOSSA offrait sa complicité pour escroquer les royalties FERRAYÉ <https://swisscorruption.info/geneve-corruption/#bbtossa>.

Jean-Bernard SCHMID est (selon Linkedin) en outre Avocat au sein de **l'Etude CMS Law** (ex von ERLACH PONCET). Concernant cette Etude, il faut savoir que **Me Charles PONCET était en 1996 l'associé de Me Dominique WARLUZEL**.

Or, Dominique WARLUZEL était l'Avocat de Joseph FERRAYÉ qui a rédigé avec Me Marc BONNANT <https://swisscorruption.info/bonnant>, la plainte pénale qui a conduit au séquestre des royalties ayant généré quelque USD 3'700 milliards en 1991-1992 <https://swisscorruption.info/royalties2>.

Relevons aussi, qu'au-delà de la proximité de Charles PONCET avec les auteurs de l'escroquerie des royalties, celui-ci figure au RC de la société **Bank of New York Inter Maritime** dont Edmond SAFRA était le propriétaire <https://swisscorruption.info/swissleaks>, mais aussi dans des dizaines d'autres sociétés liées au blanchiment des royalties.... Rappelons enfin qu'Edmond SAFRA avait contribué à l'escroquerie et au blanchiment des royalties à partir de Genève et en complicité avec Me BONNANT pour **plusieurs centaines de milliards de dollars...** <https://swisscorruption.info/moneyplane> et que c'est à ce moment-là que le banquier SAFRA s'était offert la Villa LEOPOLDA, dont la valeur avait été fixée à un moment donné à quelque 740 millions d'Euros. L'identité du propriétaire actuel ne nous étonnerait même pas...

Mais revenons à notre cher **Procureur fédéral « extraordinaire »**. Il figure aussi au RC de la **Fondation INTERPOL pour un monde plus sûr** à Genève, où l'on retrouve une belle palette d'individus liés directement à l'escroquerie des royalties. Ces connexions nous indiquent qu'INTERPOL a travaillé étroitement avec **FEDPOL** <https://swisscorruption.info/fedpol>, Institut de la Police fédérale qui a été très actif pour dépouiller l'Inventeur des brevets et qui a collaboré étroitement avec le Procureur général de Genève **Bernard BERTOSSA** dont le lien est cité plus haut...

Notons enfin et pour terminer, que le Ministère Public de la Confédération depuis 1995 sous le règne de Carla DEL PONTE, lorsque les séquestres ont été levés, a joué un rôle primordial dans l'escroquerie et le blanchiment des royalties. L'ère LAUBER <https://swisscorruption.info/lauber> et ses adjoints, y ont contribué...

A partir de ces informations, ne serait-il dès lors pas judicieux de rechercher les vrais criminels et que les Citoyens honnêtes comme M. MÉRINAT soient sortis des griffes infâmes de procureurs, que ce soit à Berne ou à Fribourg, qui agissent dans le seul but de garantir l'impunité des véritables coupables, de ceux qui escroquent et blanchissent l'argent, au détriment des Victimes et des Caisses de l'Etat ?

Il est grand temps de rétablir l'Etat de Droit en Suisse ! Je reste à votre disposition pour tout renseignement utile.¹¹

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Procureur général, mes salutations les meilleures.

Marc-Etienne Burdet